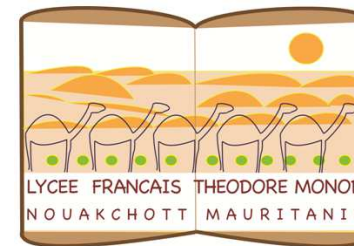




Préparer l'Avenir



Le Lycée Français Théodore Monod appartient au réseau de l'Agence de l'Enseignement Français à l'Etranger (A.E.F.E.) qui compte 535 établissements dans 137 pays du Monde C'est l'un des 75 établissements en gestion directe.

Environ 1130 élèves y sont scolarisés à la rentrée 2020, de la petite section de maternelle à la terminale et sont répartis de la manière suivante :

- école maternelle : 6 classes accueillant 143 élèves ;
- école élémentaire : 16 classes accueillant 402 élèves ;
- collège : 12 classes pour un total de 338 élèves ;
- lycée : 9 classes scolarisant 246 élèves (filière générale, spécialité Humanités Littérature Philosophie / Histoire Géographie Géopolitique et Sciences Politiques / Sciences Economiques et Sociales / Anglais / Mathématiques / Physique Chimie / Sciences de la Vie et de la Terre.

Plus de 100 personnes travaillent au quotidien au LFTM pour accueillir, former et encadrer les élèves.

- une équipe administrative et de direction composée de 10 personnes : proviseur, proviseur-adjoint, directrice du primaire, DAF, secrétariat de scolarité, de direction et d'intendance ;
- une équipe enseignante et de vie scolaire de 79 personnes (27 enseignants au primaire, 42 au second degré, 1 CPE, 5 personnels de vie scolaire, 3 documentalistes) ;
- 19 personnels de service et de santé : infirmière, agent de laboratoire, technicien informatique, agents de service ;

L'établissement a bénéficié d'une reconstruction totale du secondaire qui permet d'accueillir les élèves dans de très bonnes conditions. Les efforts se poursuivent pour le Primaire, dont certains espaces méritent d'être améliorés. Le développement des effectifs est un objectif ambitieux de l'établissement qui a débuté un « cylindrage » à quatre divisions par niveau au CP à la rentrée 2020 qui permettra d'atteindre à l'horizon 2030 un effectif de 1400 élèves.

Le présent projet « Préparer l'Avenir » se fixe comme objectifs d'accompagner le développement de l'établissement tout en maintenant l'excellence de ses résultats et de son offre pédagogique et éducative.

Il se décline en 7 axes :

- Un établissement accueillant et bienveillant
- Un établissement éco responsable
- Un établissement plurilingue
- Un établissement inclusif
- Un établissement qui favorise la maîtrise de l'oral
- Un établissement numérique
- Un établissement qui favorise une orientation choisie

Ressources et points de vigilance :

- **Les ressources humaines :**

L'établissement comprend au 1^{er} degré 1 directrice expatriée, en charge de la formation et de l'accompagnement des enseignants recrutés localement (dont 1 documentaliste et 5 intervenants en LV). A la rentrée 2021, un poste d'EMFE (Enseignant Maître Formateur en Etablissement sera créé)

Au 2nd degré, l'établissement ne bénéficie plus d'Enseignants Expatriés à Mission de Conseil Pédagogique du 2nd degré qui sont désormais en poste au lycée Jean Mermoz de Dakar et forment l'ossature du futur Institut Régional de Formation de la Zone Afrique occidentale. Les postes d'EEMCP2 ont tous été remplacés par des postes de résidents.

Le parcours (recrutement, formation, accompagnement, évaluation) des enseignants recrutés localement a été très largement renforcé ces deux dernières années scolaires, au 1^{er} comme au 2nd degré.

En fonction des disciplines, le vivier local d'enseignants peut être considéré comme restreint ce qui impose une vigilance sur l'équilibre titulaires de l'EN / recrutés locaux.

- **L'équilibre budgétaire :**

L'établissement présente depuis deux exercices un budget en déficit. Il convient de tendre vers un retour à l'équilibre et de préparer, à l'horizon 2027, un nouveau projet immobilier qui permettra à l'ensemble de l'établissement de bénéficier de conditions matérielles optimales. Pour ce faire, plusieurs pistes doivent être envisagées :

- L'augmentation raisonnée des frais de scolarité : l'établissement accuse un retard par rapport aux tarifs moyens appliqués dans la Zone Afrique Occidentale.
- La poursuite de la croissance des effectifs qui permet une augmentation des recettes.
- La maîtrise des dépenses, et notamment de la masse salariale.
- Le soutien de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, notamment pour ce qui concerne le taux de participation à la rémunération des résidents.

- **La politique des langues vivantes.**

L'établissement propose à ses élèves une politique ambitieuse en matière de langues vivantes puisque les élèves des classes primaires se voient proposer l'étude de l'anglais et de l'arabe. L'articulation entre les différentes langues (français compris) mérite d'être interrogée : en effet, pour de nombreux élèves, la langue maternelle n'est pas le français et les notions de parcours et de continuité des apprentissages doivent être précisées.

L'établissement est partenaire de la semaine de la langue française et de la francophonie en Mauritanie, et développe des actions spécifiques à l'occasion des journées mondiales des langues.

- **Les examens.**

Le LFTM est centre d'examen, rattaché à l'académie de Rouen depuis la session 2019 (retour dans la zone Afrique Occidentale après deux sessions avec le Maroc). Depuis de nombreuses années, des élèves d'établissements à programme français non homologués présentent le DNB ou le baccalauréat. La capacité d'accueil du centre conduira peut-être à s'interroger sur ce qui pourrait être proposé aux candidats individuels si leur nombre venait à augmenter fortement (Passage des épreuves en France ?)

En outre, le Ministre de l'éducation nationale mauritanien s'est ému en 2018 auprès de l'Ambassadeur de France en Mauritanie de la situation d'élèves qui, n'ayant pas pu s'inscrire aux examens, se retrouvaient sans solution.

L'homologation d'un ou plusieurs établissements à programme français, si tant est que les autorités mauritaniennes souscrivent à cette démarche, pourrait être une piste intéressante à terme.

Axe 1 : Un établissement accueillant et bienveillant

Objectifs	Actions	Indicateurs
1. Accueillir les nouveaux élèves	1.1 Accueil spécifique des nouveaux élèves : temps dédié à la visite de l'établissement, explication du règlement intérieur, désignation pour quelque temps d'un « élève-accompagnant » ?	1. Mise en place effective
2. Une école bienveillante	2.1 Mettre en place une évaluation positive et bienveillante qui donne confiance à l'élève. 2.2 Elaborer un projet de vie scolaire au secondaire qui permette aux élèves de développer des compétences citoyennes au sein de l'établissement et qui vise la responsabilisation.	2. Projet vie scolaire rédigé et partagé
3. Accueillir les nouveaux parents	3.1 Accueil spécifique des nouvelles familles en concertation avec l'APELF, formation aux outils du lycée : Eduka, Pronote... 3.2 Multiplier les activités en classe en partenariat avec les parents d'élèves 3.3 réunion d'informations sur les missions d'un représentant de parents d'élèves 3.4 reconduire les « Portes ouvertes » maternelles, les journées thématiques (Langues vivantes par ex.)	3. Mise en place effective, nombre d'actions en direction des parents
4. Développer l'écoute et l'entraide	4.1 Améliorer la communication entre les différents membres de la communauté éducative, entre les personnels éducatifs, les parents et les élèves 4.2 Créer des activités adultes/élèves en dehors du temps scolaire (chorale, kermesse, expos, etc.) 4.3 Créer des créneaux horaires banalisés pour favoriser les différents clubs (journal, ciné-club, photo, ateliers, vidéo...) 4.4 Définir des créneaux au cours desquels l'infirmière puisse développer des temps d'écoute spécifiques. 4.5 en primaire, les conseils d'élèves font des propositions qui sont ensuite étudiées en conseil des maîtres	4. Suivi des communications Nombre d'actions

<p>5. Améliorer le cadre de vie et de travail</p>	<p>5.1 Création des espaces de vie derrière le CDI 5.2 Améliorer les foyers des lycéens et des collégiens 5.3 améliorer l'accès pour les personnels aux installations sportives dans le cadre des activités de l'Amicale des personnels. 5.4 ouverture de la BCD sur temps de récréation pour les élèves de primaire 5.5 Aménagement de l'entrée du lycée (propreté, éclairage, plantes) 5.6 Développer des actions de prévention et d'information sur la santé en direction des élèves comme des parents.</p>	<p>5. Réalisations effectives</p>
---	---	-----------------------------------

Axe 2. Eco-responsabilité et ouverture

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>1. Abaisser les consommations d'électricité et d'eau</p>	<p>1.1 Moustiquaires : la pose de moustiquaires déjà engagée doit être poursuivie afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Limiter le recours à la climatisation ○ Protéger des moustiques et des maladies transmissibles (dengue par ex.) <p>1.2 Végétaliser la cour du lycée : des plantes économes en eau pour éviter le développement des moustiques. Le faire en harmonie avec l'architecture.</p> <p>1.2 Etudier le remplacement des éclairages au néon par des éclairages LED. Etudier les éclairages solaires.</p> <p>1.4 Valoriser le recyclage des eaux usées du lycée, fournir un bilan.</p> <p>1.5 Appliquer les gestes simples d'économie : éteindre la lumière et la climatisation en sortant, savoir régler la climatisation.</p>	<p>1. Evolution des consommations en électricité et en eau.</p>
<p>2. Adopter des comportements individuels éco-citoyens</p>	<p>2.1 Former le personnel d'entretien à l'éco-responsabilité: tri sélectif : verre/plastique/alu/papier.</p> <p>2.2 Trier nos déchets et aller au contact d'organismes qui gèrent nos déchets : ONG, individus (anciens élèves qui créent des entreprises en ville) : y sensibiliser les élèves. Réduire la « 2^{ème} poubelle », c'est-à-dire celle non recyclable</p> <p>2.3 Diminuer la consommation pour éviter d'avoir à recycler : y sensibiliser les élèves. Par ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Au primaire, privilégier les goûter-maison sans alu, ni plastique 	<p>2. Evolution du volume de déchets hebdomadaires.</p> <p>2. Gain en termes d'image de notre établissement</p>

<p>3. Penser durable</p>	<p>ni emballage. De même à la buvette. ° Mettre en place des T.P. D.D. : montrer aux élèves que ce n'est pas compliqué de faire soi-même (du savon, un goûter...): l'intégrer dans nos progressions.</p> <p>2.4 Proposer un temps de <i>service communautaire</i> aux élèves : « élève-citoyen »: 1, 2, 3 ou 5 heures/an : couvrir des livres à la BCD, potager..., dans le quartier, dans la ville (nettoyer une plage...). Reconduire les « équipes propreté »</p> <p>2.5 Désigner un responsable (vie scolaire/ enseignant) qui pourrait bénéficier d'une IMP; avec un relais auprès des parents, des disciplines, des classes. Les actions seront valorisées dans le parcours citoyen (compétences).</p> <p>2.6 Inscrire le LFTM pour obtenir un label international éco-responsable (rôle de la commission). Faire partie d'un réseau éco-responsable « (éco-école) ». Ce qui serait positif pour l'image du lycée.</p> <p>2.7 Renforcer le partenariat avec le monde économique local (anciens élèves, parents investis dans des entreprises préoccupées par l'éco-responsabilité).</p> <p>3.1 Créer une commission enseignants-direction-parents- élèves du 3^{ème} cycle-collège-lycée : recherche d'information sur le matériel à acheter, les ressources, les produits durables localement, avec une voix consultative au conseil d'établissement</p> <p>3.2 Faire un « troc et puces » annuel de matériel scolaire : classeurs, sacs, fournitures...</p> <p>3.3 Sensibiliser les parents à la réutilisation des fournitures, à la</p>	<p>3. Nombre d'actions mises en œuvre</p>
--------------------------	---	---

<p>4. Ouvrir l'établissement sur son pays d'accueil</p>	<p>mutualisation dans la classe, à la vérification de la liste de fourniture. Le signaler sur la liste des fournitures.</p> <p>3.4 Eviter le plastique : intercalaire, classeur... Utiliser du carton. Aller vers la suppression des blancs. Proposer un mois sans plastique. Avoir une malle pour les goûters partagés (vaisselle durable), par cycle.</p> <p>3.5 Utiliser des produits d'entretien non polluants et économiques. Former les agents à l'utilisation de ces produits.</p> <p>3.6 Proscrire les bouteilles plastiques et favoriser l'utilisation de gourdes par tous les élèves.</p> <p>4.1 Favoriser la découverte par les élèves du patrimoine mauritanien, toutes disciplines et tous niveaux.</p> <p>4.2 Mettre en valeur à la BCD et au CDI la littérature mauritanienne et les ouvrages se rapportant au pays.</p> <p>4.3 Développer des partenariats avec les structures culturelles présentes en Mauritanie et en particulier l'Institut français de Mauritanie.</p>	<p>4. Nombre d'actions et de projets mis en œuvre.</p>
---	--	--

Axe 3. Un établissement plurilingue

Plurilinguisme et apprentissage renforcé des langues vivantes dès l'école primaire sont au cœur du projet d'enseignement français à l'étranger. Si le français reste la langue d'enseignement et de communication dans l'établissement, l'apprentissage d'une ou plusieurs autres langues est complémentaire afin de former des élèves plurilingues et ouverts à la diversité culturelle.

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>1a -enrichir l'offre linguistique de nos élèves par la mise en place d'un PARLE (parcours adapté et renforcé de langues étrangères)</p> <p>1b-favoriser le co-enseignement dans le cadre de l'EMILE (enseignement d'une matière intégrée en langue étrangère)</p> <p>2 -valoriser la langue écrite du pays hôte : l'arabe</p>	<p>1a- chaque année, mettre en place l'EMILE pour la cohorte montante (2021.2022 les CM2)</p> <p>1b- adapter les contenus disciplinaires lors des séances d'EMILE pratiquer la co-préparation et le co-enseignement</p> <p>1- participation à des émissions radio en anglais lors de la semaine radio de Théo</p> <p>1- mettre en place des groupes de compétences en LV</p> <p>2- parcours en langue arabe au collège à interroger, création d'un parcours bilangue, d'une SELO ?</p> <p>2- célébrer la langue arabe lors de la journée mondiale de la langue arabe le 18 décembre</p> <p>2- participation à des émissions radio en arabe lors de la semaine radio de Théo</p>	<p>les résultats aux évaluations fin de CM2 anglais (niveau A1 ou A2)</p> <p>évolution du taux de demandes pour faire de l'arabe au collège</p>

3- proposer des actions valorisant les langues vivantes	3-participation à la semaine des langues vivantes ou au mai des langues 3-proposer des films dans les différentes langues étudiées dans le cadre de cinélangues	taux de participation élèves au cinélangues nombre d'actions présentées lors du mai des langues
---	--	--

Axe 4. Un établissement inclusif

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers

Objectifs	Actions	Indicateurs
1. assurer un suivi des EBEP	1-lien primaire-collège avec un temps de transmission prévu en fin d'année (= réunion d'harmonisation) 1-formaliser un temps de transmission EBEP le jour de la prérentrée de la 6eme vers la 5eme 1-créer un onglet dans Pronote avec dossiers des EBEP 1-formaliser les temps de rencontre avec les familles : équipe éducative 1-mise en place du parcours santé des élèves (primaire et secondaire) 1-mettre à l'ordre du jour de certains conseils de cycle les EBEP afin de croiser les regards sur ces élèves	-Nombre de PAP, PAI, PPS, PPRE au primaire au secondaire -Nombre d'équipes éducatives
2. mobiliser des ressources humaines	2-impliquer l'infirmière dans le suivi des EBEP 2-prendre contact avec un référent ASH dans une académie en France 2-créer un réseau de praticiens prêts à travailler à distance et localement. 2-proposer des formations pour l'ensemble des enseignants (différenciation, prise en charge des EBEP...) 2-soutenir les parents dans leur recherche d'AVS	
3. l'aménagement matériel	3-Aménagement matériel pour accueil d'élève avec handicap physique : ascenseur,....	

<p>4. la mise en œuvre d'une adaptation pédagogique</p>	<p>4-mettre en place les PAP, les PPS, les PAI de manière efficiente</p> <p>4-mise en place d'un temps de concertation entre les enseignants et les VSC qui ont pour mission d'apporter une aide ponctuelle aux élèves qui rencontrent des difficultés</p> <p>4-accès au CFG pour les élèves les plus en difficultés (EBEP et élèves en grande difficulté scolaire).</p>	
---	--	--

Axe 5. La maîtrise de l'oral

L'oral est un objet d'enseignement au même titre que les autres disciplines. Enseigner l'oral est absolument nécessaire car la pratique de l'oral est transversale, il est présent dans toutes les disciplines et dans de nombreuses situations.

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>1. Favoriser une pédagogie de projet au service des objectifs d'apprentissage en développant l'outil webradio</p> <p>2. Permettre aux élèves de donner du sens aux enseignements</p> <p>3. Proposer la maîtrise de l'oral comme fil rouge du parcours des élèves</p> <p>4. Prendre en charge les besoins des élèves allophones</p> <p>5. Encourager les pratiques pédagogiques permettant les interactions entre élèves</p>	<p>1. Participations aux actions institutionnelles et programmation sur l'année : concours de plaidoiries, ambassadeurs en herbe (AEH), le printemps des poètes, la semaine de la francophonie, le parcours cinéma...</p> <p>1. Participer à la webradio « La Radio de Théo » en proposant des émissions disciplinaires ou transversales, nommer un référent « webradio », former des élèves</p> <p>2. Restitutions orales systématiques (à chaque heure de cours, de manière hebdomadaire,...)</p> <p>3. Mettre en place des grilles d'évaluation des compétences orales de la maternelle au Grand Oral</p> <p>4. Utilisation de la méthode « les loustics » méthode FLE (français langue étrangère), mise à disposition des VSC (volontaires service civique)</p> <p>5. L'aménagement de la classe a une incidence importante sur les activités d'oral : sortir de la disposition systématique en rangées disposition en îlots ou en U comme disposition de base.</p>	<p>Progression de l'acquisition des compétences</p> <p>Résultats aux tests de positionnement</p> <p>Taux de fréquentation des ateliers</p> <p>Taux d'implication des collègues aux moments forts</p> <p>Résultats au Grand Oral et aux oraux du DNB</p> <p>Utilisation effective de la webradio (nombre d'élèves participant, durée des émissions...)</p> <p>Utilisation effective de l'ENT par les collègues</p>

<p>6. Utiliser les outils mettant en valeur les activités orales des élèves</p> <p>7. Veiller à la maîtrise de la langue du personnel éducatif en lien direct avec les élèves</p> <p>8. Préparer les oraux institutionnels d'évaluation (de restitution de stage, du DNB, ...)</p>	<p>6. Mettre en place un ENT qui puisse servir de support pour s'enregistrer, partager des documents audios...</p> <p>7. Formation des Asem à la maîtrise de la langue française, ce qui a une incidence particulièrement importante sur l'oral en classes maternelles</p> <p>8. Fournir des grilles d'aide, proposer des oraux « blancs » (DNB, Grand Oral)</p>	
--	--	--

Axe 6. Un établissement numérique

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>1. Utiliser les outils numériques de manière efficiente sur le plan matériel.</p> <p>Vidéo projection</p> <p>TBI / VPI</p> <p>2. L'informatique pédagogique</p> <p>Pronote</p> <p>Edumoov</p>	<p>1. Investir dans du matériel de génération adaptée à l'architecture informatique imposée.</p> <p>1. Créer une deuxième salle informatique (labo de langue, SNT, créer une spécialité NSI (CF. N°7).</p> <p>1. Former le personnel aux différentes fonctionnalités du réseau</p> <p>1. Suivre l'état du matériel, améliorer la RH dédiée au numérique (prestation extérieure sur la maintenance)</p> <p>1. Installer un vidéoprojecteur dans les salles de langue. Vérifier l'état des vidéoprojecteurs</p> <p>1. Lors des changements de vidéoprojecteur, s'interroger sur la pertinence d'un remplacement par un VPI</p> <p>2. Certains enseignants ne l'utilisent pas (ex : cahier de texte, réservation des salles...) Faire évoluer vers un ENT (Espace numérique de travail) ?</p> <p>2. Poursuivre la formation à l'outil, mieux informer les familles sur l'intérêt de l'outil.</p>	<p>1. Suivi du parc et des investissements</p> <p>1. Plan et suivi de la maintenance</p> <p>2. Enquête de satisfaction auprès des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elèves • Enseignants • Parents

Manuels numériques

2. L'expérimentation menée en 2019/2020 n'a pas été jugée suffisamment probante pour poursuivre cet usage. Les difficultés suivantes ont été listées :

- Maintenance et fiabilité des tablettes,
- Protection manquante (étui)
- Manque de connectivité.
- La diversité des supports apportés par les élèves (tablettes androïd, apple ou ordi) rend l'utilisation compliquée.
- Problèmes de téléchargement des manuels (connexion faible ou défaillante en Mauritanie).
- Problème de concentration des élèves (utilisations détournées pour prendre des photos, réseaux sociaux)

Si l'expérimentation devait reprendre, quelques impératifs s'imposeraient :

- livraison en juin : pour installer les applications et les manuels
- les manuels doivent être installés dans les salles de classes
- installation de bornes wifi supplémentaires accompagnées du développement d'un ENT.

3. création

3. Envisager l'ouverture de la spécialité NSI. (ressources humaines supplémentaires, salle informatique performante, impact sur les autres spécialités)

Axe 7. Un établissement qui favorise une orientation choisie

Le LFTM souhaite permettre à ses élèves de construire un projet d'orientation personnel choisi et non subi.

Objectifs	Actions	Indicateurs
<p>1. Informer les élèves sur :</p> <p style="padding-left: 20px;">a. Les formations</p> <p style="padding-left: 20px;">b. Les métiers</p> <p>2. Rendre les élèves autonomes dans la construction de leur projet d'orientation</p>	<p>1.a. Poursuivre et renforcer la collaboration avec Campus France</p> <p>1.a. Présentation des établissements de formation (en visio) et des secteurs professionnels (tables rondes)</p> <p>1.a. Avoir un accès facilité avec des conseillers d'orientation de la DEOF AEFÉ pour les élèves</p> <p>1.b. Mettre en place une séquence d'observation en entreprise en première de manière systématique</p> <p>1.b. Poursuivre la séquence d'observation en entreprise en 3ème. Une semaine d'immersion qui permet la découverte du monde du travail.</p> <p>1.b. Poursuivre le Forum des métiers à un rythme bisannuel (avec volonté de renouveler les profils de professionnels invités)</p> <p>1.b. Rencontre avec les milieux professionnels à l'occasion des séjours pédagogiques à l'étranger.</p> <p>2. Mieux faire connaître l'espace Orientation existant au CDI (Kiosque + ressources numériques)</p> <p>2. AP Orientation au lycée : désormais cette heure hebdomadaire est inscrite à l'emploi du temps des classes de la 2nde à la terminale et confiée aux professeurs principaux qui peuvent en user en classe entière ou parfois pour des entretiens individuels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques (à construire éventuellement dans les matières scientifiques ou économie dans le cadre des enseignements) sur • les cursus et parcours de formation des anciens élèves du LFTM sur du long terme • les accès à quels emplois • quel lieu géographique d'étude puis de recrutement <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves et d'anciens connectés à Agora • Veiller au taux d'élèves de terminale choisissant les

<p>3. Impliquer les familles dans le processus d'orientation</p> <p>4. Former les enseignants</p>	<p>2. Pour mieux répondre aux besoins de Parcours Sup : apprendre à écrire son CV et son projet de lettre motivé essentiel avec le dossier pour être sélectionné. Mise en place d'ateliers au cours des heures d'AP orientation par exemple</p> <p>3. Au vu du public majoritairement local et du retour au pays classique post études:</p> <p>3. Mener, avec l'aide des parents et des anciens élèves (FALF) une étude sur l'emploi en Mauritanie et dans la sous-région, et la faire connaître aux familles et aux élèves.</p> <p>3. Nécessité d'une communication plus efficace et plus pertinente auprès des parents d'élèves sur les enjeux de la réflexion de l'orientation au lycée (Mails via Eduka ?)</p> <p>4. Pouvoir se doter d'un référent orientation pour l'établissement en poste à part entière comme dans d'autres établissements AEFE (l'établissement a un PRIO : le Proviseur adjoint)</p> <p>4. Solliciter une formation des PP auprès de la DEOF</p> <p>4. Faire connaître l'enquête Orientation, en partager les résultats avec les équipes</p>	<p>études supérieures en France</p>
---	--	-------------------------------------